

CAP MAÇON



Vers quel métier ?

Maçon dans une entreprise de bâtiment et principalement dans le domaine du gros œuvre.

Pré-requis, conditions d'accès

Par la voie de l'apprentissage :

- Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3^e) au début de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes :

- Reconnues travailleur handicapé.
- Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.
- Sur la liste des sportifs de haut niveau.

Par la voie de la formation continue

En contrat de professionnalisation :

- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation.
- Demandeur d'emploi d'au moins 26 ans.
- Bénéficiaires de minima sociaux.

Autres dispositifs :

- Salariés, retraités, demandeurs d'emploi.

Examen

- CAP maçon diplôme de l'éducation nationale : possibilité de modularisation.
- RNCP : N° 888 - Certif info : N° 21466.

Poursuites d'études

- **CAP connexe.**
- **BP maçon.**
- **MC ou BAC PRO Technicien du bâtiment.**

Tarifs

- **Formation gratuite** - frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration).
Voir tarifs sur notre site internet.
- Pour les adultes : frais de formation, nous consulter pour plus de détails.

Accessibilité handicap

Bâtiment aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap.

Durée

- **Rentrée en septembre.**
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter.
- **2 ans** en apprentissage ou contrat pro (26 semaines à la MFR et 68 semaines en entreprise).
- **10 mois** en formation adulte VISA METIERS (20 semaines à la MFR et 15 semaines en entreprise).

Rythme d'alternance

- Alternance de 1 à 2 semaines au CFA/MFR.
- 2 à 3 semaines en entreprise.

Statuts

- Scolaire Ministère Agriculture.
- Apprentissage (jusqu'à 30 ans, prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration).
- Contrat de professionnalisation.
- Formation pour adultes.

→ La Formation en ENTREPRISE

Type d'entreprise d'accueil

- Entreprise du gros œuvre du bâtiment sur des chantiers de constructions neuves ou de rénovation.

Activités réalisables par le jeune en entreprise

- Identifier l'environnement de son intervention, respecter les prescriptions et définir l'ouvrage ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité.
- Être autonome lors d'un exercice isolé selon la nature des travaux.
- Travailler en collaboration avec une équipe et avoir le sens de la communication avec les autres intervenants du chantier.

→ La Formation en CFA/MFR

Objectifs et contenus de la formation

Compétences professionnelles

- Exercer des activités de maçonnerie dans une entreprise de bâtiment et principalement dans le domaine du gros œuvre.
- Réaliser des éléments d'ouvrage du bâtiment à partir de blocs béton, de terre cuite... assemblés par des matériaux de liaison.
- Réaliser des coffrages, mettre en place des châssis d'armatures.
- Procéder au gâchage manuel ou mécanique des mortiers et bétons.
- Effectuer des enduits divers, plus particulièrement au mortier traditionnel ou prêt à l'emploi.
- Maîtriser le maniement des outils à main (truelle, fil à plomb, niveau à huile, équerre...) et des outils mécaniques (bétonnières, élévateurs, vibrateurs électriques et pneumatiques, niveau laser...).

Enseignement professionnel

- Technologie professionnelle.
- Lecture de plan/Dessin Technique.
- Travaux pratiques en atelier.
- Prévention Santé Environnement.

Enseignement général

- Expression française.
- Mathématiques.
- Sciences physiques.
- Histoire Géographie.
- Anglais.
- Technique de recherche d'emploi.
- Prévention Santé Environnement.
- Sauveteur Secouriste du Travail.

Les + de la formation

- Voyage pédagogique dans un pays Européen - Erasmus+
- Formation à l'utilisation en sécurité d'échafaudage fixe et roulant.